

ECHA-16-A-03-FR

Règlements REACH et CLP: le point de la situation

L'ECHA a publié un rapport brossant le tableau de l'impact, des succès et des défis restant à surmonter quant à la législation européenne avant-gardiste sur les produits chimiques que représentent les règlements REACH et CLP.



Adopté en 2006, REACH représente un changement radical dans la façon dont les produits chimiques sont réglementés et gérés en Europe. Il vise à assurer une fabrication et une utilisation sûres des produits chimiques afin de protéger la santé humaine et l'environnement, tout en stimulant l'innovation et la compétitivité de l'industrie européenne.

Depuis 2009, le CLP veille à la communication claire des dangers associés aux produits chimiques aux travailleurs et aux consommateurs à travers la classification et l'étiquetage de ces produits. Grâce à REACH et au CLP, l'Europe est le leader mondial de la sécurité chimique.

1 QUELS SONT LES PRINCIPAUX BÉNÉFICES À CE JOUR?

Des produits chimiques plus sûrs et des données transparentes

L'utilisation des produits chimiques est de plus en plus sûre. Les entreprises génèrent des informations sur l'impact de leurs produits chimiques sur la santé humaine et l'environnement, informations qui sont désormais accessibles gratuitement à l'ensemble des autorités, citoyens et entreprises sur le site web de l'ECHA. Avant REACH, même les autorités responsables de la sécurité chimique n'avaient pas accès à des données aussi détaillées. Les entreprises génèrent chaque jour une quantité croissante de données en réponse aux demandes de l'ECHA et des États

membres.

Si la qualité des données s'est avérée inégale, un nombre grandissant d'entreprises fournissent des données de qualité suffisante tant à l'ECHA qu'à leurs clients. Armées de ces informations, les entreprises peuvent assurer l'utilisation sûre des substances dans leurs chaînes d'approvisionnement et faire des choix commerciaux durables. Ceci se traduit par une amélioration de la gestion des produits chimiques et de la qualité des produits. Les autorités peuvent focaliser leurs efforts sur les substances les plus préoccupantes afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Et, au bout du compte, les consommateurs peuvent faire des choix plus sûrs.

Le remplacement des produits chimiques dangereux par des produits plus sûrs

Les produits chimiques les plus dangereux, que l'on qualifie de «substances extrêmement préoccupantes», sont progressivement abandonnés, souvent au profit d'équivalents plus sûrs. Relativement peu d'entreprises ont sollicité l'autorisation d'utiliser des substances extrêmement préoccupantes.

De plus en plus, les entreprises européennes adoptent des approches innovantes pour trouver des solutions alternatives plus sûres aux substances les plus dangereuses. Si des efforts restent à accomplir, la pression qu'exercent les utilisateurs en aval, les détaillants et les consommateurs

pour obtenir des produits chimiques plus sûrs ne doit pas être sous-estimée. La sensibilisation accrue aux substances extrêmement préoccupantes, les exigences des consommateurs et le mouvement en faveur de l'économie circulaire renforceront l'attrait des solutions innovantes.

Près de 1 500 nouvelles substances ont été enregistrées depuis 2006, et la tendance annuelle est à la hausse. Ces nouvelles substances sont souvent plus sûres et plus durables que celles qu'elles remplacent. REACH encourage cette évolution en veillant à ce que moins de données soient nécessaires pour les substances utilisées en recherche et développement.

Des méthodologies d'essai optimisées

Les méthodologies d'essai modernes contribuent également à limiter les tests de produits chimiques sur les animaux. REACH impose aux entreprises de partager leurs données lors de l'enregistrement de leurs produits chimiques afin de réduire le nombre d'essais inutiles. En outre, les entreprises recourent fréquemment aux solutions alternatives aux essais sur les animaux, même si les justifications avancées pour ce faire manquent souvent de robustesse. Lorsqu'une entreprise propose un essai sur des animaux, elle doit expliquer le pourquoi de cet essai et décrire les méthodes alternatives qu'elle a envisagées. Afin de réduire encore les essais inutiles sur les animaux, l'ECHA est favorable à la poursuite de la mise au point de nouvelles méthodes alternatives et à leur acceptation plus rapide.

FAITS & CHIFFRES

- Le site web de l'ECHA fournit des informations sur plus de **120 000 produits chimiques**.
- **31 des 168 substances extrêmement préoccupantes** ont été placées sur la liste d'autorisation, ce qui signifie qu'elles ne peuvent être employées sans une autorisation spécifique.
- **20 restrictions** limitent l'utilisation et réduisent les risques des produits chimiques dangereux.
- **200 avis** sur la classification et l'étiquetage harmonisés donnent lieu à des actions de gestion des risques supplémentaires.
- L'ECHA a publié sur son site web plus de **54 000 dossiers d'enregistrement** pour **14 000 substances**.
- Près de **10 000 entreprises** ont enregistré des produits chimiques.
- Plus de **10 000 entreprises** ont communiqué la classification de leurs substances à l'ECHA.
- Des centaines d'entreprises ont soumis une demande directe ou indirecte d'**autorisation pour l'utilisation d'une substance** extrêmement préoccupante.


Substance Intocard

Chromium trioxide


[Other names \[1\]](#) | [IUPAC names \[18\]](#) | [Regulatory processes names \[3\]](#) | [Trade names \[5\]](#) | [Groups](#)

Substance identity

EC no: 215-607-8
CAS no: 1333-82-0
Mol. formula: CrO3



Hazard classification & labelling



Danger! According to the Harmonised Classification and Labelling approved by the European Union, this is fatal if inhaled, is very toxic to aquatic life with long lasting effects, causes damage to organs through prolonged or repeated exposure, is very toxic to aquatic life, may cause cancer, causes severe skin burns and eye damage, may cause genetic defects, is toxic if swallowed, is toxic in contact with skin, may cause fire or explosion (strong oxidiser), is suspected of damaging fertility, may cause allergy or asthma symptoms or breathing difficulties if inhaled and may cause an allergic skin reaction.

Additionally, the classification provided by companies to ECHA in REACH registrations identifies that this substance is fatal in contact with skin and is very toxic to aquatic life.

Properties of Concern

C

M

S

Important to know

- Substance of very high concern (SVHC) and included in the candidate list for authorisation.
- Substance of very high concern requiring authorisation before it is used (Annex XIV of REACH).

About this substance

This substance is manufactured and/or imported in the European Economic Area in 10 000 - 100 000 tonnes per year.

This substance is used in the following products: metal surface treatment products, non-metal-surface treatment products, pH regulators and water treatment products, adsorbents and laboratory chemicals. This substance has an industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates).

This substance is used for the manufacture of: chemicals, plastic products and fabricated metal products.

Release to the environment of this substance is likely to occur from industrial use: as an intermediate step in further manufacturing of another substance (use of intermediates), formulation of mixtures, formulation in materials, as processing aid, manufacturing of the substance and in the production of articles. Other release to the environment of this substance is likely to occur from: indoor use as reactive substance.

ECHA has no registered data indicating the type of article into which the substance has been processed.

How to use it safely

- Precautionary measures suggested by manufacturers and importers of this substance.
- Guidance on the safe use of the substance provided by manufacturers and importers.

INFOCARD - last updated: 10/02/2016

Des informations sur les propriétés des produits chimiques sont maintenant disponibles gratuitement sur le site web de l'ECHA.

2 QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS?

La qualité des données sur les produits chimiques

Les entreprises doivent fournir à l'ECHA des données fiables et exhaustives sur leurs produits chimiques, sans quoi l'utilisation sûre de ces derniers est impossible.

Jusqu'ici, la qualité d'une proportion importante des dossiers d'enregistrement s'est révélée insuffisante. Les principales faiblesses sont les suivantes:

- manque de clarté quant à l'identité de substances complexes;
- justifications insuffisantes de l'utilisation de méthodes alternatives aux essais sur les animaux;
- informations incomplètes sur les utilisations et l'exposition aux substances; et
- absence de proposition de mesures robustes de gestion des risques pour chaque utilisation.

De nombreuses entreprises doivent par conséquent fournir de meilleures informations sur les substances qu'elles produisent et les mettre à jour chaque fois que de nouvelles données sont disponibles. Il convient cependant de remarquer que lorsque l'ECHA signifie aux entreprises le besoin d'améliorer les informations, la grande majorité d'entre elles s'exécutent.

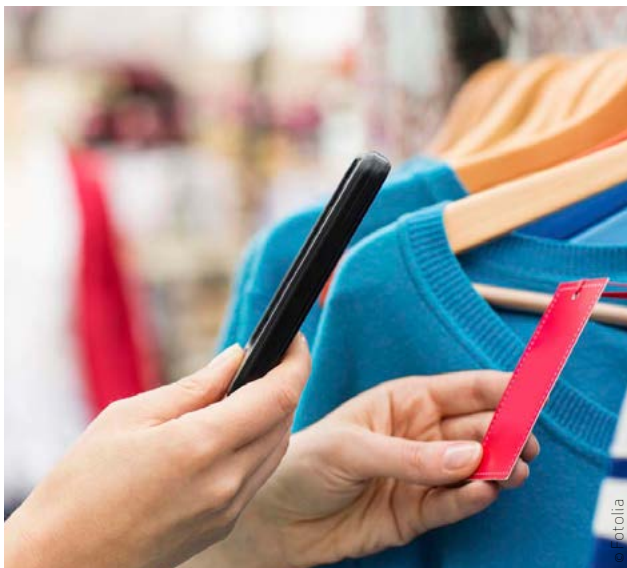
Les données manquantes dans les dossiers d'enregistrement retardent la gestion des risques des substances. L'ECHA et les États membres requièrent des données suffisantes pour accorder la priorité réglementaire aux substances les plus dangereuses et mettre en œuvre les mesures de gestion des risques.

La communication au sein de la chaîne d'approvisionnement

Les entreprises doivent réunir les données nécessaires pour chaque substance, formuler des conseils pratiques sur la façon de l'utiliser en toute sécurité et communiquer ces conseils au sein de leur chaîne d'approvisionnement. À l'heure actuelle, d'importantes données d'exposition sont souvent manquantes ou présentées de manière inadéquate dans les fiches de données de sécurité. Ceci complique les efforts de gestion des risques liés aux produits chimiques des fabricants. Le rôle des utilisateurs en aval de produits chimiques est essentiel: en exigeant de leurs fournisseurs des données de sécurité plus conviviales et de meilleure qualité, ils peuvent contribuer à une utilisation plus sûre des produits chimiques.

La classification incohérente des substances

De nombreuses entreprises ont communiqué à l'ECHA la façon dont elles classent leurs substances. La plupart de ces classifications ne sont pas harmonisées au niveau de l'UE et les auto-classifications fournies par différentes entreprises pour



une même substance montrent des variations considérables. Grâce à la transparence accrue des données disponibles sur le site web de l'ECHA, les classifications incohérentes sont désormais faciles à identifier. Ceci devrait, espérons-le, inciter les entreprises à procéder à des améliorations.

Le manque d'informations sur les produits chimiques dans les produits de consommation

Les consommateurs manquent toujours d'informations sur les substances extrêmement préoccupantes présentes dans les produits, en particulier ceux importés dans l'UE. Les entreprises sont tenues de communiquer la présence de telles substances dans des produits à l'ECHA, ce que très peu d'entre elles ont fait pour le moment. Les importateurs, en particulier, doivent prendre leurs responsabilités au sérieux et divulguer à l'ECHA les effets que leurs produits pourraient avoir sur les consommateurs.

3 QU'EST-CE QUI DOIT CHANGER?

L'ECHA ne juge pas urgent de revoir le règlement REACH, mais des améliorations s'imposent. Voici les principales recommandations:

- Dans le but d'améliorer la qualité des données sur les produits chimiques, nous demandons à la Commission européenne de clarifier les obligations légales de mise à jour des dossiers.
- La couverture des nanoformes des substances dans les dossiers d'enregistrement doit être améliorée. REACH ne contient pour l'heure aucune exigence d'information explicite pour les nanomatériaux et de nombreuses entreprises s'abstiennent de fournir des données à ce sujet. L'ECHA attend de la Commission européenne qu'elle formule des exigences d'information sans ambiguïté sur les nanomatériaux.
- Certaines entreprises fournissent des

autoclassifications contradictoires des substances dans l'inventaire des classifications et étiquetages. L'ECHA recommande que le règlement CLP soit modifié afin de contraindre les entreprises à partager leurs données et à déterminer la classification de commun accord.

- Les citoyens de l'UE doivent disposer d'informations plus fiables sur les substances extrêmement préoccupantes présentes dans les produits qu'ils achètent. L'exigence légale actuelle en matière d'information n'est pas suffisamment efficace et doit être repensée.
- L'interface entre REACH et le CLP et d'autres textes législatifs doit être optimisée, par exemple en utilisant davantage les données générées pour satisfaire aux autres dispositions législatives de l'UE. Ceci réduirait les tracas inutiles pour les entreprises et offrirait plus de clarté et de cohérence aux consommateurs.

4 PROCHAINES ÉTAPES

Après la date limite d'enregistrement de 2018, nous disposerons d'un tableau complet et unique des produits chimiques utilisés en Europe. Ceci permettra d'identifier de nouvelles substances candidates en vue de la gestion des risques, ainsi que des solutions alternatives plus sûres devant être considérées par l'industrie.

L'industrie chimique est un secteur dynamique, dans lequel de nouvelles substances sont mises au point et d'anciennes sont abandonnées régulièrement. À l'avenir, tous les nouveaux produits chimiques devront être enregistrés et leurs effets décrits et évalués afin d'assurer leur utilisation sûre.

Pour l'heure, l'Union européenne semble bien engagée sur le chemin d'une sécurité accrue pour ses citoyens et son environnement.

Rapport sur le fonctionnement des règlements REACH et CLP: echa.europa.eu/publications => rapports

